

Communiqué du SNP

OUI à l'accès au psychologue pour tous, MAIS pas dans n'importe quelles conditions !

Le Syndicat National des Psychologues défend la Profession

Des députés réclament la « généralisation des expérimentations » de financement des consultations de psychologues libéraux en cours...!? Une Plateforme téléphonique en direction des étudiants se lance avec beaucoup de bruits. Nous pensons la nécessité d'un accès aux psychologues pour tous, et en urgence pour les étudiants. Mais nous refusons les tarifs proposés et la prescription médicale.

Le Syndicat national des psychologues souhaite un accès facilité aux psychologues qui passe **à la fois** par le renforcement de **l'accès à des structures d'aide et de soins relevant des politiques publiques** (où les psychologues sont intégrés dans des équipes pluridisciplinaires) et concomitamment par des remboursements de consultations de psychologues. Le **remboursement des consultations en libéral** ne doit pas signifier la suppression de postes en institution. Le SNP a travaillé avec d'autres sur ces points : communiqué inter-organisationnel du **5 décembre 2018** (CGT, FFPP, SIUEERPP, SNP).

Le communiqué du **6 décembre 2017** contestait le tarif CNAM et réclamait 60 euros par séance.

Le SNP préconise de permettre une **prise en charge rapide de la souffrance** des populations.

Le SNP récuse la nécessité d'une consultation médicale préalable que les sénateurs souhaitent voir supprimée pour l'accès aux orthophonistes - alors qu'on l'introduit pour les psychologues ! **La qualification du psychologue** est spécifique. Le communiqué du **6 janvier 2018**, en même temps qu'une totale **opposition à la prescription**, rappelait l'autonomie technique et le refus de la paramédicalisation.

La souffrance psychique n'est pas en soi un trouble psychiatrique et relève d'une approche psychologique.

La position du SNP vis-à-vis de la Plateforme Étudiants est similaire à celle relative aux expérimentations en 2018.

LE SNP REFUSE UN DIAGNOSTIC PSYCHOLOGIQUE ÉTABLI PAR UN MÉDECIN.

LE SNP REFUSE LA PARAMÉDICALISATION DES PSYCHOLOGUES !

LE SNP REFUSE LES CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES A 22, 30 ou 32 EUROS !

LE SNP REFUSE QUE D'AUTRES, SANS FORMATION EN PSYCHOLOGIE, DÉCIDENT POUR EUX !

LE SNP REFUSE DES PSYCHOLOGUES SOUS TUTELLE OU CURATELLE !

LE SNP REFUSE LA DÉPENDANCE, L'ASUJETTISSEMENT, LA MAIN MISE ET LE FILTRAGE DE LA MÉDECINE SUR LA PSYCHOLOGIE !

LE SNP EXIGE QUE LES CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES SOIENT EN ACCÈS LIBRE ET LES TARIFS PROPOSÉS PAR LA PROFESSION !

LE SNP EXIGE QUE CHAQUE PSYCHOLOGUE, PRATICIEN CHERCHEUR DE HAUT NIVEAU, CHOISISSE SES OUTILS CONFORMÉMENT À L'ESPRIT DE LA LOI DE 1985 !

LE SNP EXIGE LE RESPECT DE L'AUTONOMIE PROFESSIONNELLE DES PSYCHOLOGUES !

Les revendications du SNP sont explicites sur ce registre de remboursement :

- 1- Un accès direct sans prescription**
- 2- Un tarif adéquat à l'exercice libéral, entre 50 et 70 euros**
- 3- Dans le cadre de Parcours de soins : Un lien de concertation, non pas de subordination**
- 4- Une Commission d'agrément gérée par les organisations professionnelles**
- 5- Un niveau Master 2 (ADELI). Formation en clinique et psychopathologie avec une expérience de 3 ans en lien avec le projet d'allongement doctoral des études**
- 6- Un projet d'insertion pour les jeunes professionnels**
- 7- La pluralité des méthodes et des références théoriques**
- 8- Une démarche psychothérapique d'emblée**

**ADHÉREZ AU SYNDICAT NATIONAL DES PSYCHOLOGUES POUR DEFENDRE LA
PROFESSION ET POUR CONTRIBUER AU RESPECT DES CONDITIONS ASSURANT
LA PERENNITÉ D'UN EXERCICE PROFESSIONNEL**

Le 11 mars 2021